



**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA
COMTÉ DE KAMOURASKA
PROVINCE DE QUÉBEC**

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal aura lieu le mardi **10 DÉCEMBRE 2024 À 20H45, À LA SALLE MUNICIPALE**, située au 531 rue de l'Église Sud. Les points suivants seront traités :

***Adoption des prévisions budgétaires 2025
de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska et
du rapport triennal d'immobilisation pour les années 2025-2026-2027***

**DONNÉ À SAINTE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA CE 28^E JOUR DE NOVEMBRE
2024.**

Cédric Lauzon,
Directeur général et greffier-trésorier



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA
COMTE DE KAMOURASKA
PROVINCE DE QUÉBEC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

CERTIFICAT DE PUBLICATION
- ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025 -

Je, soussigné, Cédric Lauzon, de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 28^e jour de novembre 2024 entre 9h et 11h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 28^e jour de novembre 2024.

Signature

COMTE DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA LE 28^e JOUR DE NOVEMBRE 2024

Cédric Lauzon